

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2008)
Heft: 1803

Artikel: Un Musée en proie à la culture de la méfiance : figés dans la posture de l'individu David face à l'Etat Goliath, les opposants au Musée cantonal des beaux-arts à Bellerive mènent la guérilla, méfiance et blogs au poing

Autor: Jaggi, Yvette

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012627>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les caisses de pension poussées au crime

Rudolf Strahm dénonce la manière dont certains professionnels se servent, et le Conseil fédéral donne suite

Revue de presse (20 novembre 2008)

Dans le *Tages Anzeiger* (18.11.08), l'ancien Monsieur Prix Rudolf Strahm s'en prend aux nouvelles directives de placement imposées aux caisses de pension. En pleine crise financière, le Conseil fédéral a décidé d'augmenter la proportion des placements autorisés dans les *hedge funds* et les produits spéculatifs (15%) et d'abaisser le plafond possible pour l'immobilier (de 55 à 30%) et les prêts hypothécaires (de 75 à 50%). En clair, le gouvernement pousse les caisses à prendre plus de risques et à réduire leurs engagements dans le secteur

immobilier, un secteur qui sur le long terme a procuré un rendement stable et satisfaisant. Comme si la dégringolade des marchés n'avait pas eu lieu.

Quelle mouche a donc piqué le Conseil fédéral? Pour répondre à cette question, Rudolf Strahm a cherché à qui profite l'opération. Aux grandes banques, aux *hedge funds* et aux conseillers financiers dont la plupart des caisses ne pourront pas se passer pour gérer ces placements à haut risque. Une aubaine pour ces conseillers qui se font payer

400 francs de l'heure. Et comme par hasard, ces milieux intéressés occupent sept des onze sièges du comité qui a formulé cette proposition à l'intention de la commission fédérale de la prévoyance professionnelle.

Un espoir de retour à la raison: la commission de la sécurité sociale et de la santé du Conseil national a demandé un rapport au Conseil fédéral et le Parlement pourrait se saisir de cette affaire et empêcher la mise en vigueur des nouvelles dispositions, prévue pour le début 2009.

Un Musée en proie à la culture de la méfiance

Figés dans la posture de l'individu David face à l'Etat Goliath, les opposants au Musée cantonal des beaux-arts à Bellerive mènent la guérilla, méfiance et blogs au poing

Yvette Jaggi (23 novembre 2008)

Leur résistance a quelque chose d'artisanal, de passéiste, de très personnel aussi. Il faut voir Pierre Santschi, 68 ans, ingénieur-physicien EPFL à la retraite, ancien député et conseiller communal lausannois des Verts depuis moult législatures, faire campagne à la manière d'un certain Daniel Brélaz dans les années septante, alors qu'il était simple militant de la protection de l'environnement: en homme-sandwich, arpentant le marché de Lausanne une affiche sur le

dos, sans domicile politique fixe. Car les Verts ont pris position en faveur du projet de Musée cantonal des beaux-arts (MCBA) à Bellerive, comme tous les partis représentés au Grand Conseil, à l'exception de l'UDC. Quant à la formation composite d'A Gauche Toute (AGT), elle est en l'occurrence trop partagée pour émettre une recommandation de vote aux citoyens qui doivent se prononcer formellement sur un modeste crédit d'étude de 390'000 francs, recélant en réalité un vaste enjeu culturel,

hélas masqué par un médiocre débat sur l'architecture et le site du futur Musée.

L'avis concordant des partis, tout comme l'unanimité du Conseil d'Etat ainsi que de la Municipalité de Lausanne, a le don d'énervier non seulement Pierre Santschi et son habituel quarteron d'amis référendaires toujours prêts à combattre les projets urbanistiques de la ville, mais aussi les esprits que tout semblant de consensus réveille, du professeur Pierre Frey au chroniqueur

Christophe Gallaz, en passant par l'historien de l'art Michel Thévoz. Ce dernier, ancien professeur à l'Université et directeur de la Collection municipale de l'Art brut, s'offre d'un coup le double délice de s'opposer doctement à ses deux anciens employeurs, tout en confirmant sa détestation de l'art contemporain et sa mésestime pour les autorités.

En réalité, tous ces personnages et leurs proches, dont la plupart oscillent entre aigreur et ricanement, partagent une profonde méfiance à l'égard des institutions, des corps constitués et des élus, même quand ils ont personnellement siégé ou siègent encore dans une assemblée communale ou parlementaire. A l'instar des populistes de tous temps et tous lieux, ils entretiennent un rapport perturbé aux pouvoirs délégués et un attachement inconditionnel à la démocratie la plus directe. «*Gouverner en discutant*», tel serait l'idéal de Pierre Santschi, co-animateur du Groupe thématique des Verts vaudois consacré à «*Politique et spiritualité*». Où se discute, qui sait, les moyens de transcender l'inéluctable effet de corruption exercé par le pouvoir sur ceux qui le détiennent.

Résolument conservateurs, de droite ou de gauche, les opposants au transfert du Musée cantonal au bord du lac, qui s'accrochent pour la plupart à son maintien dans l'inadéquat Palais de Rumine ou à ses impossibles abords, font preuve d'une certaine cohérence dans leur défiance viscérale. Ils résistent non seulement au changement projeté mais aussi aux moyens actuels de faire connaître leur

position. Ainsi, les sites anti-Bellerive et pro-Grand Rumine n'ont pratiquement pas bougé depuis juillet dernier, alors que les sites de la campagne pour le oui et du Manifeste citoyen en faveur du MCBA à Bellerive sont très régulièrement mis à jour. Quant au groupe tardivement créé par les opposants sur Facebook, il compte à peine une vingtaine d'inscrits – face aux quelque 2'500 amis du Musée à Bellerive.

Reste le blog, arme favorite des activistes individualistes. Deux auteurs se distinguent du côté des opposants, tous deux hébergés par *24 Heures*, comme *Domaine Public* d'ailleurs. A droite, on trouve Jacques-André Haury, député de la mouvance Ecologie libérale, dont les espoirs d'accéder au Conseil d'Etat vaudois ou au Conseil national se sont évanouis l'an dernier. Au nom d'«*une vision libérale du monde*», M. Haury cogne avec une relative distinction sur tout ce qui bouge, forcément dans le faux sens, et tout ce qui proclame, forcément à tort. A chaque fois, il déclenche les réactions bruyamment approbatrices de trois «*pseudos*» spécialisés dans la surenchère manifeste et l'insulte aux «*élites politiques*» et autres «*technocrates de la culture*». A gauche, on trouve Alain Hubler, conseiller communal et président du groupe AGT, fort de douze élus populistes et membres de Solidarités. Blogueur zélé, à qui l'actualité ne cesse d'inspirer des commentaires ravageurs, M. Hubler ne fait pas dans la finesse, particulièrement quand il joue avec les volumétries et autres caricatures, plus parlantes que

le discours sur le prétendu risque de privatisation du patrimoine artistique vaudois. A noter qu'il s'attire le même genre d'approbations intempestives que M. Haury. Décidément, sur le projet de MCBA, les extrêmes se rejoignent, dans une hostilité virulente et implacable.

Générateur d'attaques particulièrement véhémentes, le style passionnel de la campagne de défiance qui aura largement travesti le débat culturel à propos du Musée des beaux-arts devrait avoir au moins le mérite d'attirer l'attention sur une dérive de l'expression «*démocratique*» contemporaine. Dans l'ordre de la malveillance ciblée et de l'insinuation perverse, on connaissait la lettre anonyme, relativement peu utilisée en politique suisse, sauf à l'intention ou au sujet des femmes élues dans les exécutifs. Or voici que les blogs offrent aux auteurs de messages grossièrement mensongers ou quasiment diffamatoires la possibilité de s'exprimer en toute impunité, sous le couvert d'un pseudonyme.

Pour parer les excès les plus criants, les journaux obligent leurs correspondants à s'identifier le plus souvent en clair, au moins pour l'ouverture de leur compte d'utilisateur. Au reste, la variété est de mise. Cela va des sobres mais suffisantes directives émises par la *Neue Zürcher Zeitung* pour cadrer les commentaires de ses lecteurs aux très disertes Considérations générales d'utilisation des blogs de *24 Heures* ou de la *Tribune de Genève*.

Certes, les usages abusifs faits

de la libre circulation sur Internet ne doivent pas conduire à restreindre l'accessibilité ni la convivialité du réseau des réseaux. Pas plus que les fausses informations fournies par Wikipedia ne

doivent mettre en cause le mode de rédaction de cette encyclopédie spontanée. Mais il importe de prendre toutes mesures utiles et adéquates pour éviter au moins la diffusion de données fausses

concernant les personnes, à défaut de pouvoir prévenir la désinformation par Internet. Belles et nécessaires perspectives pour la juridicisation de notre société.

Non au blocage des zones à bâtir, oui à un véritable compromis territorial

Débat: un point de vue opposé à l'initiative pour le paysage

Invité: Raymond Schaffert (21 novembre 2008)

L'initiative populaire «*pour le paysage*» préconise le gel des zones à bâtir. Autant dire qu'elle veut stopper le développement des trois métropoles suisses de Zurich, Bâle et Genève.

Déposée en août 2008 avec l'appui de 109 422 signatures valables, l'initiative populaire fédérale «*De l'espace pour l'homme et la nature*», communément dite «*initiative pour le paysage*», comprend une disposition transitoire stipulant que «*la surface totale des zones à bâtir ne peut être agrandie pendant vingt ans*». Cette disposition suffit à rendre inacceptable l'ensemble du texte de l'initiative.

Les initiants estiment que les zones à bâtir non construites représentent 60'000 hectares, soit une superficie suffisante pour accueillir 2'500'000 personnes en Suisse. Ils ne disent rien de la répartition géographique de ces terrains constructibles, ni de la question des emplois, ni surtout du projet d'aménagement du territoire national auquel ils pourraient adhérer!

Récemment, l'Office fédéral du développement territorial (ODT- ARE) a publié trois statistiques concernant les zones à bâtir 2007: une analyse par canton, l'occupation actuelle et les besoins futurs selon différents scénarios. Où l'on voit que les zones à bâtir permettraient d'accueillir entre 1,4 à 2,1 millions d'habitants supplémentaires, soit nettement moins que les 2,5 millions annoncés par les initiants. Où l'on constate par ailleurs que les zones non construites sont à la fois surdimensionnées et surtout mal situées, ces réserves se trouvant dans des régions périphériques et non à proximité des agglomérations.

Parmi les cantons qui ont les plus grandes capacités d'accueil de nouveaux habitants et d'emplois supplémentaires, on trouve: Valais, Fribourg, Jura, Grisons, Tessin, Argovie, Thurgovie, voire, dans une moindre mesure, Vaud et Saint-Gall. Conséquence d'une période de l'histoire où l'on pensait qu'une vaste offre de terrains à bâtir représentait un atout attractif et un facteur de

développement. On y relève également que les densités du bâti sont parmi les plus faibles du pays. D'autres cantons, dont Soleure, Neuchâtel, Lucerne et Berne, se situent autour de la moyenne.

Quant aux trois métropoles de Zurich, Genève et Bâle, elles se trouvent pour l'essentiel situées sur le territoire des cantons qui disposent des moindres réserves de zones à bâtir et dont le sol, de surcroît, est déjà le plus densément occupé par les constructions. Leur développement serait durablement gelé par le blocage des zones à bâtir. En clair: ces cantons, qui ont pratiqué une politique d'utilisation judicieuse et mesurée du sol, se retrouveraient très fortement pénalisés par les effets de l'initiative. A l'inverse, ceux qui ont de vastes réserves ne seraient pas touchés!

Le leurre du troc des zones entre cantons

Or donc, si le blocage des zones ne pose guère de problèmes aux cantons qui ont de grandes réserves, ce n'est pas le cas